



Toujours plus de fromages bio vendus dans le commerce de détail



Entre 2016 et 2018, la quantité de fromages bio vendue dans le commerce de détail suisse a enregistré une hausse notable (+20,8 %). Les ventes de fromages non bio ont par contre légèrement reculé durant la même période (-1,1 %). La part de marché du fromage bio a ainsi progressé,

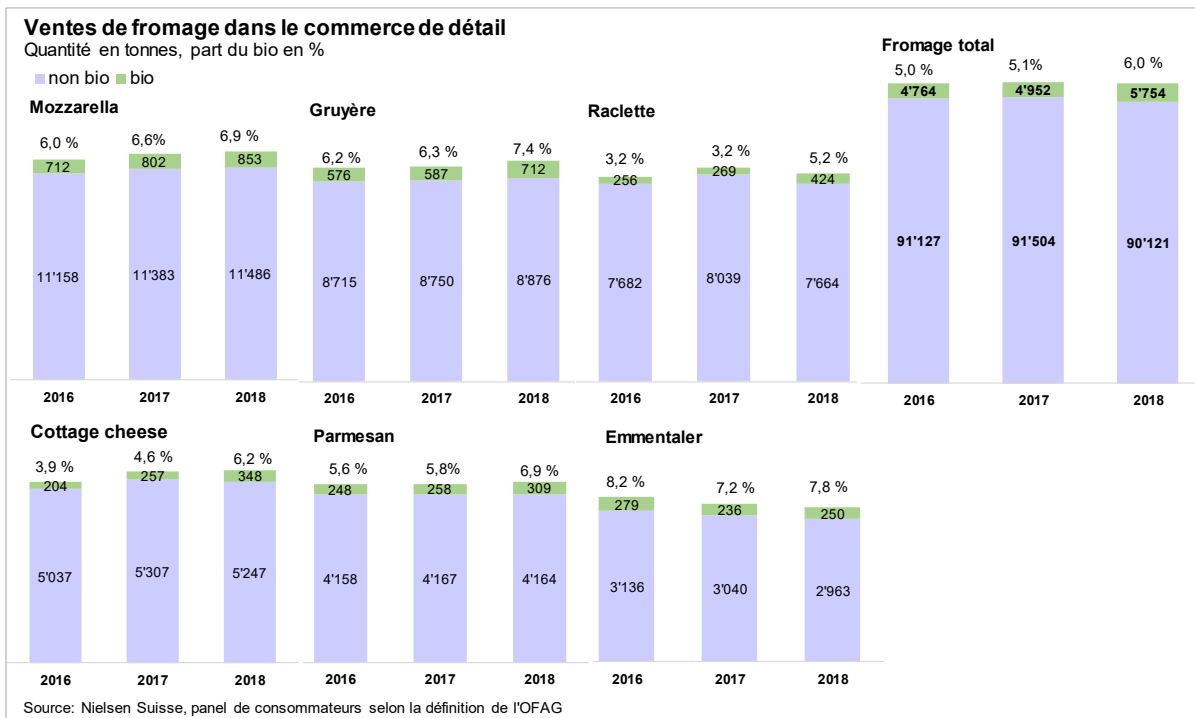
passant de 5 à 6 % de la quantité totale des ventes de fromage.

L'analyse actuelle des données de Nielsen montre l'évolution des ventes de fromages bio et non bio dans le commerce de détail suisse durant les trois dernières années. Elle met un accent particulier sur les six principales sortes de fromage vendues dans le commerce de détail, sur le plan du chiffre d'affaires et de la quantité des ventes (le Gruyère, la mozzarella, le fromage à raclette, l'Emmentaler, le parmesan et le cottage cheese). La part de marché du bio pour une sorte de fro-

mage indique la part de la quantité bio par rapport à quantité totale de la sorte concernée. Cette définition est également valable pour le chiffre d'affaires.

La part de marché des produits laitiers bio progresse

Durant les trois dernières années, les ventes de fromage sont restées quasi stables dans le commerce de détail suisse. L'observation des quantités vendues selon la méthode de production du fromage (bio et non bio) montre une progression des ventes des fromages bio et un léger recul de celles des fromages non bio. Entre 2016 et 2018, la quantité de fromages bio vendue



dans le commerce de détail a progressé de 20,8 % à 5 754 tonnes. Les ventes de fromages non bio ont par contre légèrement reculé (-1,1 % à 90 121 tonnes). La part de marché du fromage bio a ainsi enregistré une hausse continue entre 2016 et 2018, passant de 5 à 6 % de la quantité totale des ventes de fromage dans le commerce de détail suisse. La part du chiffre d'affaires des ventes de fromages bio a également progressé durant la même période, passant de 6,5 % à 7,9 %. La progression du chiffre d'affaires est attribuable non seulement à la hausse des quantités mais aussi à la légère augmentation des prix des fromages bio, passant en moyenne de 21.45 CHF/kg en 2016 à 21.80 CHF/kg en 2018. Quant aux fromages non bio, leur chiffre d'affaires a légèrement reculé et leur prix moyen est resté quasi stable (16,27 CHF/kg en 2018). La différence de prix entre le fromage bio et non bio a ainsi augmenté de 22 ct./kg.

La progression de la demande en produits bio dans le commerce de détail ne concerne pas seulement le fromage mais aussi d'autres produits laitiers. Entre 2016 et 2018, la part de la quantité bio a progressé pour le lait de consommation (13,6 à 14,8 %), le beurre (7,2 à 7,7 %), la crème de consommation (3,9 à 4,3 %) et le yogourt (16,4 à 16,9 %). Ces observations montrent l'engouement croissant des consommateurs pour les produits laitiers bio.

Evolution des ventes selon la sorte de fromage

L'analyse des ventes des six principales sortes de fromage du commerce de détail suisse met en évidence quelques disparités relatives aux parts de marché bio et leur évolution durant les trois dernières années. L'observation de l'évolution des parts de marché bio en 2018 montre toutefois une tendance à la hausse pour toutes les six principales sortes de fromage. L'an dernier, l'Emmentaler et le Gruyère ont quantitativement enregistré les parts

de marché bio les plus élevées, atteignant respectivement 7,8 et 7,4 %. Si les parts de marché bio du fromage à raclette et du cottage cheese sont les plus faibles, elles ont néanmoins enregistré une hausse notable l'an dernier, atteignant respectivement 5,2 et 6,2 %.

L'an dernier, les ventes de fromages bio dans le commerce de détail ont généré un chiffre d'affaires de 125,47 millions de francs. A l'instar du segment de marché non bio, le Gruyère et la mozzarella sont les fromages les plus vendus dans le segment de marché bio, aussi bien sur le plan de la quantité que du chiffre d'affaires. Si la mozzarella bio est en tête sur plan de la quantité, elle est en revanche détrônée par le Gruyère bio en termes de chiffre d'affaires. L'an dernier, le chiffre d'affaires réalisé dans le commerce de détail s'élève à 16,14 millions de francs pour le Gruyère bio et à 12,93 millions de francs pour la mozzarella bio.

La carotte, championne des légumes bio



La carotte est de loin le légume bio le plus vendu en Suisse. En dépit du léger recul observé l'an dernier, elle représente en volume 19 % des légumes bio écoulés dans le commerce suisse de détail entre 2016 et 2018 et son prix marque une tendance haussière.

Un cinquième des carottes vendues dans le commerce de détail entre 2016 et 2018 répondait au cahier des charges de la production biologique.

Recul du chiffre d'affaires

Les trois dernières années, les ventes de carottes dans le commerce de détail marquent un léger recul. Depuis 2016, où 43 494 tonnes de carottes ont été écoulées, les ventes ont diminué de 1,1 %, puis de 1,5 % pour atteindre 42 353 tonnes en 2018. En revanche, les volumes de carottes bio vendus en 2017 ont augmenté de 3,2 % par rapport à l'année précédente, s'inscrivant à 8 736 t, avant de

subir une baisse de 3,6 % pour s'établir à 8 425 t. Il faut dire qu'avec la carotte jaune du Palatinat, le panais ou encore la patate douce, le consommateur a un choix de plus en plus large de légumes racine et de tubercules.

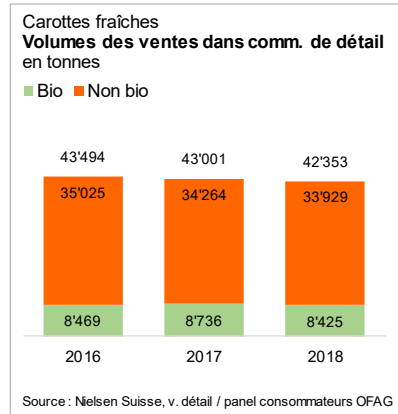
Légère hausse des prix du bio

L'étude des prix annuels moyens depuis 2008 révèle que la carotte bio a renchéri continuellement entre 2011 et 2016 et que son prix est resté relativement stable ces deux dernières années.

Le tableau est différent s'agissant de la carotte de production conventionnelle : pendant la même période, la courbe des prix présente une légère tendance baissière, tout en restant presque stable les trois dernières années. Il en résulte que la différence entre la production biologique et la production conventionnelle s'est accentuée, passant de 1.18 fr. en moyenne entre 2008 et 2012 à 1.84 fr. entre 2013 et 2018, soit une augmentation de 55 %.

Légume du pauvre, sauf bio

Si l'on examine les habitudes de consommation des ménages en Suisse sur la base du panel de consommateurs Nielsen, il est



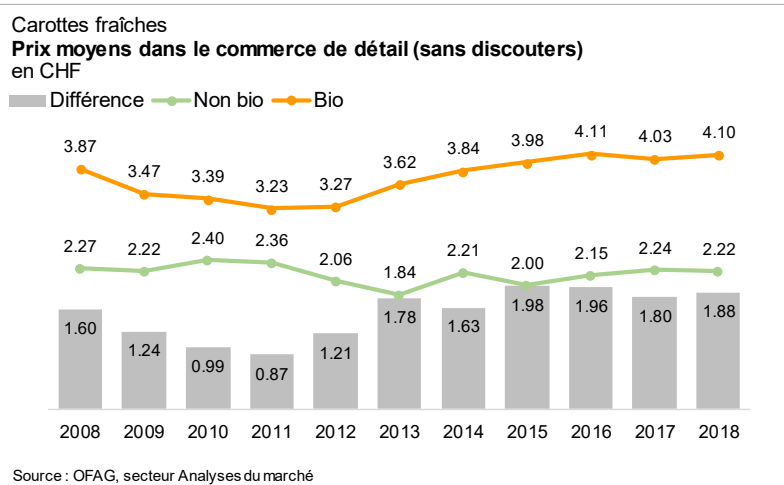
évident que la quantité de carottes achetées dans le commerce de détail est inversement proportionnelle à l'aisance financière des ménages. Cette aisance pourrait par ailleurs être corrélée négativement avec la taille du ménage : les ménages d'une seule personne sont généralement plus riches que les familles nombreuses, qui doivent être plus économes. Par contre, les ménages plus aisés achètent une plus grande proportion de carottes bio. La part de carottes bio se chiffre à 16 % dans les ménages peu fortunés et à 27 % dans ceux dont le niveau de vie est plus élevé.

Appréciée dans les régions rurales

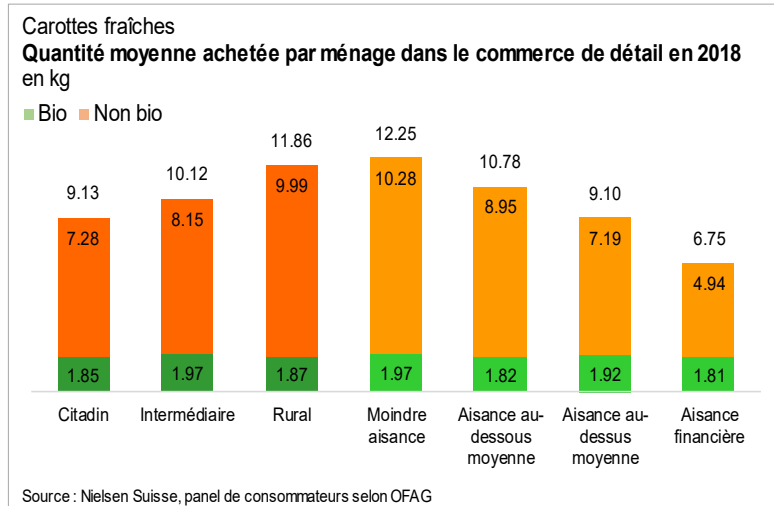
Les données du panel de consommateur révèlent aussi que la consommation de carottes par les ménages des régions rurales est de 30 % supérieure à celle des ménages citadins, peut-être parce que les ménages ruraux sont ordinairement composés de familles plus nombreuses que celles des villes.

Toutefois, la part du bio dans les carottes achetées par les ménages citadins (20 %) dépasse nettement celle des ménages ruraux (16 %).

D'après les conclusions tirées de l'analyse, les légumes



traditionnels tels que la carotte continuent de dominer le marché, mais leur consommation varie en fonction de la nature du ménage et du revenu.



Définition de l'aisance financière

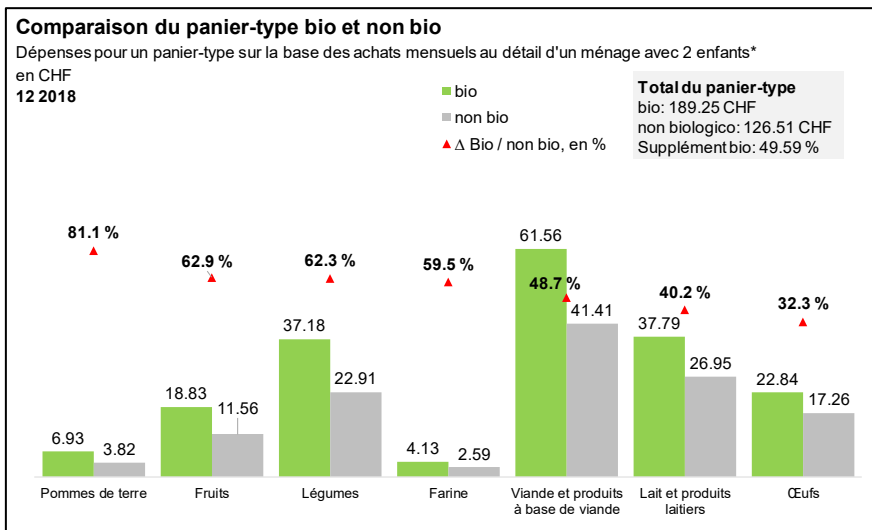
Le revenu individuel par ménage est calculé sur la base du revenu net, du nombre d'enfants et de la taille du ménage. Si ce revenu appartient aux 20 % regroupant les revenus les plus élevés, le ménage est rangé dans la classe des ménages aisés ; s'il tombe dans les 20 % regroupant les revenus les plus faibles, le ménage est rangé dans la classe des ménages de moindre aisance financière.

Panier-type : comparaison entre bio et non bio

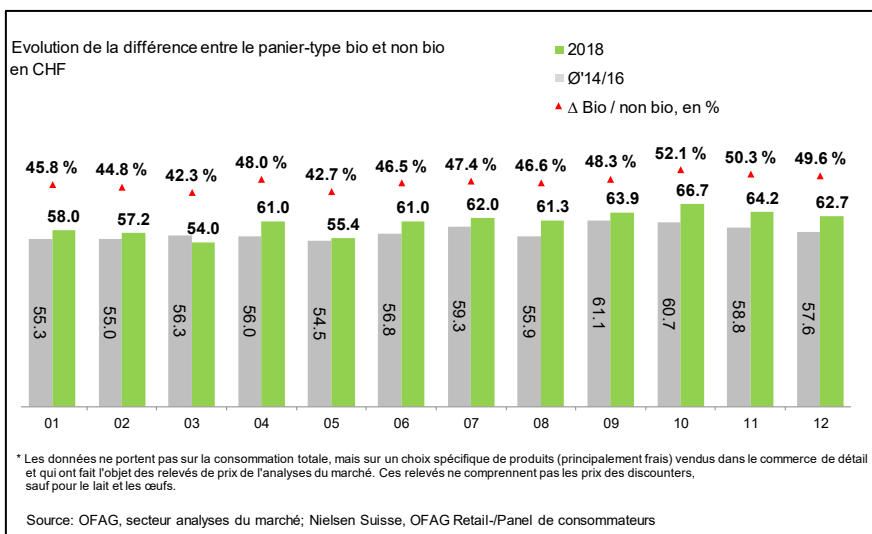
en CHF	Panier-type bio					Panier-type non bio				
	12 2017	11 2018	12 2018	%-Δ année prec.	%-Δ VM	12 2017	11 2018	12 2018	%-Δ année prec.	%-Δ VM
Produits laitiers	37.48	37.93	37.79	+0.8	-0.4	27.24	27.01	26.95	-1.1	-0.2
Viande et produits carnés	61.38	61.68	61.56	+0.3	-0.2	41.39	41.26	41.41	+0.0	+0.4
Œufs d'élevage en plein air	22.62	22.72	22.84	+1.0	+0.5	17.28	16.97	17.26	-0.1	+1.7
Pommes de terre	6.52	7.16	6.93	+6.2	-3.3	3.65	3.75	3.82	+4.8	+1.9
Fruits	19.00	19.13	18.83	-0.9	-1.6	12.49	12.67	11.56	-7.5	-8.8
Légumes	32.86	38.95	37.18	+13.1	-4.5	21.29	23.29	22.91	+7.6	-1.7
Farine*	4.13	4.13	4.13	0.0	0.0	2.59	2.59	2.59	0.0	0.0
Total du panier-type	184.00	191.70	189.25	+2.9	-1.3	125.93	127.55	126.51	+0.5	-0.8

*Suite à un changement de la méthode de calcul, les prix de la farine ont été corrigés de manière rétroactive. Ces prix ne comprennent plus les produits à bas prix et les produits des discounters.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur la comparaison des paniers-type en cliquant sur le lien suivant : [Panier-type bio et non bio](#)



- Composition du panier-type***
- Produits laitiers**
- 8.6 l Lait entier
 - 200 g Gruyère
 - 210 g Mozzarella
 - 150 g Emmentaler
 - 110 g Beurre de choix
 - 4.5 dl Crème entière
 - 500 g Yogourt aux fruits
 - 350 g Yogourt nature
- Viande et produits carnés**
- 120 g Entrecôte de bœuf
 - 100 g Tranche de bœuf
 - 60 g Filet de veau
 - 40 g Tranche de veau (cuisse)
 - 170 g Filet de porc
 - 210 g Côtelette de porc
 - 180 g Tranche de porc (cuisse)
 - 80 g Salami CH
 - 310 g Petites saucisses de Vienne
 - 470 g Saucisses de veau
 - 720 g Poulet entier
 - 160 g Blanc de poulet
- Œufs d'élevage en plein air**
- 28 Stk. CH total
- Pommes de terre**
- 1.5 kg À chair ferme
 - 650 g À chair farineuse
- Fruits**
- 1.5 kg Pommes Gala classe I
 - 1.2 kg Bananes
 - 890 g Oranges
 - 2.5 Stk. Kiwis
- Légumes**
- 1.2 kg Carottes
 - 900 g Tomates rondes
 - 1.5 Stk. Concombres à salade
 - 370 g Courgettes
 - 400 g Laitue iceberg
 - 240 g Oignons jaunes
 - 330 g Chou-fleur
 - 260 g Fenouils
 - 250 g Brocolis
 - 160 g Poireaux
 - 210 g Champignons de Paris
 - 180 g Betteraves rouges (cuites)
 - 150 g Céleris-pommes
 - 150 g Aubergines
 - 60 g Doucette
- Farine**
- 1.4 kg Farine blanche



Sur demande, nous pouvons également vous faire parvenir le bulletin par courriel. Les commandes se font par voie électronique sous www.ofag.admin.ch

Pour toute question relative à la responsabilité, à la protection des données, au copyright et autres, cf. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/conditions-utilisation.html>